Image not found or type unknown

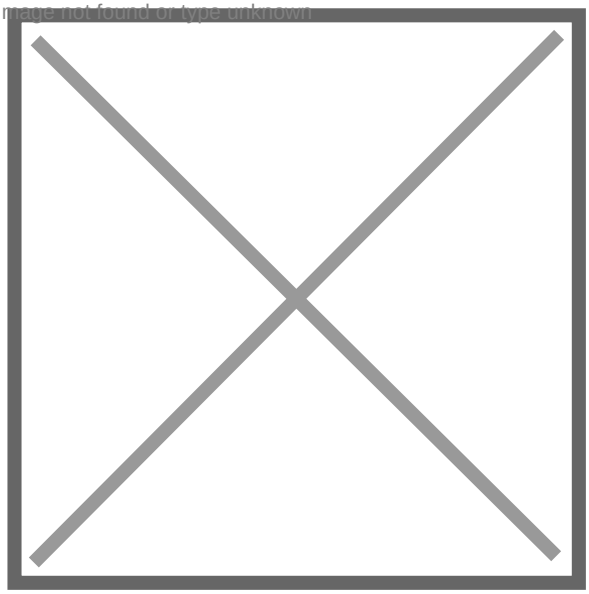

# Changement de poste suite a un congé d'éducation

Par **SENE**, le **23/02/2010** à **11:17**

Bonjour,
Je suis infirmiere en poste de nuit depuis Mars 2002 au sein d'une clinique.je vient de prend un congés d'éducation parental d'un an qui prend fin en décembre 2010.Ainsi en reprenant contact avec ma responsable celle-ci m'annonce qu'elle ne me rend pas mon poste de nuit.Cette décision me met dans une situation précaire car je suis seule pour éduquer mes enfants la semaine et je l'informe donc de ce fait et par conséquent je n'ai pas de mode de garde pour un poste de jour allant de 6h30 à 21h les jours de travail.Ma vie est organisée grace a mon poste de nuit.De plus des collègues ont intégré l'équipe de nuit il y a seulement 6 mois? alors pourquoi moi qui travaille sur ce poste depuis 8 ans? est ce que je peux demander un recours en justice pour me défendre ? puisque cette offre me met dans une précarité familliale et financier psuique dans le cas ou je trouve un mode de garde cela me couterait trés cher, pour deux enfants.
Je vous remercie pour votre attention.Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés